



UNION DEPARTEMENTALE

C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr
Site Internet : ud72.reference-syndicale.fr

Dimanche 7 février 2021

Communiqué de presse :

La lutte des salarié-e-s a permis la reprise de la société EARTA, L'UD CGT de la Sarthe salue cette victoire porteuse d'avenir !

L'UD CGT de la Sarthe salue la formidable victoire que constitue la reprise de la société Earta par APF France handicap, anciennement Association des paralysés de France.

250 emplois étaient menacés avec la mise en redressement judiciaire de cette société, suite à la perte de son principal client France Messagerie mais aussi à cause de la mauvaise gestion de l'ancien gérant, Monsieur Rio, qui jusqu'au bout a gêné l'action des élus-e-s du CSE.

L'UD CGT a depuis le début apporté son soutien et son aide aux salarié-e-s et à leurs représentants CGT. Elle leur adresse ses félicitations pour cette victoire arrachée de haute lutte même si beaucoup de chemin reste encore à accomplir, notamment pour que personne ne reste « sur le carreau ».

Comme l'a expliqué le représentant CGT, l'offre d'APF France Handicap était la meilleure avec la reprise de 207 emplois sur les 235 restants.

La CGT sera vigilante sur les modalités de cette reprise et notamment sur la qualité de l'accompagnement des salarié-e-s en terme de formation dans le cadre de leur reconversion à de nouveaux métiers. La CGT sera également attentive aux futures conditions de travail et conditions sociales, éléments déterminants pour la réussite du projet d'APF.

Le fait qu'APF France handicap soit la plus importante organisation française de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et qu'elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales est un élément positif et de nature à ce que tous les salarié-e-s puissent s'épanouir dans leur travail et leur vie sociale.

Dans cette période sombre où les effets contigus de la crise sanitaire et économique pèsent sur le moral des salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi, ce succès est porteur d'espoir.

Il invite à réfléchir sur le fait que la casse de l'emploi n'est pas inéluctable et que les salarié-e-s ont raison de s'opposer aux plans sociaux en se mobilisant et en portant des propositions alternatives. C'est ce qu'ils ont fait le 4 février dernier dans le cadre de la journée nationale d'action de grève et de manifestation qui a rassemblé 600 personnes dans les rues du Mans et 50 à La Ferté Bernard.